

Explication de textes français.

Nature de l'épreuve : Une explication d'un texte français ou en français ou traduit en français extrait de l'un des ouvrages inscrits au programme (durée de la préparation : une heure trente; durée de l'épreuve: trente minutes; coefficient 1,5).

Commission : M. Christian Souchet (Président), Mme Dominique Berlioz, MM. Alain Lasalle, Jean-Jacques Melloul, Denis Vernant.

Répartition générale des notes :

Notes sur 20	Nombre de notes	Notes sur 20	Nombre de notes
20		10	10
19		9	7
18		8	8
17	1	7	12
16	3	6	13
15	3	5	
14	8	4	16
13	5	3	34
12		2	24
11	4	1	7

Nombre total de notes : 155 (1 absent).

Moyenne de l'épreuve : 6,07/20

Moyenne des admis : 7,93/20

Nombre de candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10 : 34

Nombre de candidats ayant obtenu une note comprise entre 1 et 5 : 81

Programme de l'année 2003 :

CONDILLAC : *Essai sur l'origine des connaissances humaines*

TOCQUEVILLE : *De la démocratie en Amérique*, II, parties 3 et 4

DURKHEIM : *Sociologie et philosophie*

ARNAULD : *Des vraies et des fausses idées*

Répartition des tirages au sort :

CONDILLAC : 33

TOCQUEVILLE : 40

DURKHEIM : 41

ARNAULD : 41

Répartition des notes par auteur :

Notes	ARNAULD	CONDILLAC	DURKMEIM	TOCQUEVILLE
20	0	0	0	0
19	0	0	0	0
18	0	0	0	0
17	0	0	1	0
16	2	1	0	0
15	3	0	0	0
14	1	3	3	1
13	2	0	1	2
12	0	0	0	0
11	2	0	2	0
10	5	1	1	3
9	1	3	2	1
8	3	0	2	3
7	3	1	2	6
6	5	1	3	4
5	0	0	0	0
4	3	7	5	1
3	8	7	7	12
2	2	7	9	6
1	1	2	3	1
Moyenne	7,66	5,24	5,66	5,44

Rapport établi par Mme Dominique Berlioz à partir des observations des membres de la commission

Les membres du jury siégeant dans la commission de l'explication de textes français constatent que dans l'ensemble et malgré quelques bonnes, voire excellentes explications, la qualité des prestations reste assez médiocre. Ils notent aussi que le texte d'Arnauld a donné lieu à de meilleures explications, comme le montre la comparaison des moyennes des notes obtenues (au moins deux points de différence avec les résultats des autres textes). Ils se réjouissent de ce que les candidats se soient approprié un texte exigeant et technique, nouvellement inscrit au programme mais déplorent néanmoins que les autres auteurs n'aient pas bénéficié d'un investissement aussi net des candidats ; les textes de Tocqueville et de Condillac, pourtant au programme pour la deuxième année consécutive, ont été les plus malmenés.

Rappelons que l'explication de textes français est une épreuve à part entière, dotée d'un coefficient identique à celui des autres épreuves ; elle est déterminante dans le succès ou l'échec au concours au même titre que les autres épreuves. Or, une bonne connaissance des œuvres au programme et une maîtrise de la technique

d'explication de texte sont des atouts incontestables pour les candidats. Pourtant, l'évidente impréparation de la majorité d'entre eux montre qu'ils n'en ont pas vraiment pris conscience.

Remarques et recommandations générales

L'explication de texte est une épreuve sur programme en temps limité. On peut donc attendre des candidats qu'ils aient une connaissance précise de l'œuvre dont ils expliquent un extrait mais aussi qu'ils maîtrisent les techniques d'exposition orale et sachent utiliser leur temps de parole.

Or, de manière générale, les candidats n'utilisent pas la totalité du temps qui leur est imparti ou l'utilisent mal. On regrette notamment que la précipitation et la rapidité excessive de leur élocution empêchent certains candidats de donner toute leur mesure. A l'inverse, on se trouve parfois peiné d'entendre des candidats, mal préparés et à l'évidence ignorants du texte, se répéter et faire durer leur discours jusqu'à épuisement du temps, comme si le fait de tenir son temps était à soi seul un gage de qualité. En effet, s'il est recommandé de mettre à profit la totalité de son temps de parole, il faut aussi savoir l'utiliser judicieusement de sorte que le texte puisse être expliqué en détail dans sa totalité. Il importe donc d'équilibrer ses propos et d'éviter, par exemple, qu'une introduction trop fournie n'empiète de manière excessive sur le temps de l'explication proprement dite ou encore qu'une explication trop développée d'une partie du texte ne se fasse au détriment du reste.

Mais la maîtrise du temps ne suffit pas. Il faut aussi connaître les exigences propres à l'explication de texte et s'y conformer. Or certains candidats semblent encore les ignorer. Rappelons qu'il ne s'agit pas de parler de l'œuvre ou de l'auteur à propos du texte, même de manière précise, intelligente et informée. Il s'agit d'expliquer un texte pris linéairement dans sa littéralité en levant les difficultés terminologiques et conceptuelles et en montrant comment l'argumentation développée dans le passage concerné s'inscrit précisément dans l'économie de l'œuvre. Après l'avoir lu (la lecture du texte est en effet recommandée), l'avoir situé avec précision et pertinence dans le contexte général de l'œuvre, en avoir dégagé la thématique, les enjeux et la structure argumentative, il convient de l'expliquer en définissant clairement les termes employés et en faisant appel aux thèses et aux textes qui, dans l'œuvre elle-même ou dans d'autres œuvres du même auteur ou d'autres auteurs, permettent d'en éclairer le sens ; la connaissance du contexte est tout à fait essentielle. En effet, on note que bien souvent les pages qui précèdent ou suivent immédiatement l'extrait à expliquer fournissent des clés précieuses à sa compréhension. Il est dommage que trop de candidats négligent l'aide apportée par la consultation du contexte rapproché et préfèrent trop souvent se réfugier dans des généralités ou se référer à des passages qu'ils croient importants, qui le sont sans doute, mais qui n'ont pas nécessairement de pertinence par rapport au texte précis qu'ils ont à expliquer. Bref, expliquer un texte philosophique ne s'improvise pas, c'est un art que l'on perfectionne dans la pratique. Cet entraînement est indispensable car s'il y a des

exigences à satisfaire, il n'y a pas de recette à appliquer ; chaque texte a sa spécificité. Les textes « lisses » sont à cet égard les plus redoutables, ils sont pourtant les moins préparés. C'est notamment le cas de l'*Essai* de Condillac et du texte de Tocqueville dont l'écriture limpide masque les écueils et parfois les enjeux.

Ces quelques remarques et observations se veulent constructives, elles s'inscrivent dans la droite ligne de ce que les rapports antérieurs ont déjà souligné. Espérons que les candidats sauront en tenir compte.

Insistons pour finir sur la nécessité de la pratique régulière de l'explication de texte en temps limité. Conseillons aussi aux candidats de s'attacher à l'étude des textes dès le début de leur préparation. Qu'ils évitent de cloisonner leurs intérêts et qu'ils considèrent la préparation des textes français comme une partie essentielle de la préparation du concours tout entier. La philosophie ne se divise pas.

Observations sur les œuvres :

Certains textes ne masquent pas la difficulté et la peur est parfois bonne conseillère. Le « Grand Arnauld » en a certainement bénéficié. En revanche, les trois autres auteurs ont été beaucoup moins bien lotis, soit que les candidats aient sous-estimé – ce fut souvent le cas pour Condillac –, la richesse et la précision de leur pensée (peut-on vraiment être philosophe et sensualiste ?), soit qu'ils aient mal évalué la nature philosophique de leur réflexion (entre anthropologie, histoire et philosophie, la portée du texte de Tocqueville a souvent été mal cernée), soit encore que par ignorance du contexte intellectuel de l'œuvre, sa portée philosophique leur ait échappé (Durkheim est-il philosophe ?).

Des Vraies et des Fausses Idées

Comme le montre le tableau ci-dessus, ce texte a été le mieux compris et le mieux expliqué par les candidats, le mieux préparé aussi sans aucun doute. Les très mauvaises notes ne représentent que le quart des prestations. Dans l'ensemble, la technicité de ce texte polémique et réfutatif a été dominée. Sa compréhension requérait une bonne connaissance de Malebranche, de sa thèse de la vision en Dieu et de sa conception de l'étendue intelligible infinie mais aussi des notions précises des thèses cartésiennes, une familiarité avec les *Méditations Métaphysiques*, les objections et les réponses, les *Règles pour la direction de l'esprit* et les *Principes de la Philosophie*. Une bonne maîtrise de la typologie des formes d'argumentation et des techniques de réfutation était également nécessaire. Mais il ne suffisait pas de signaler la forme syllogistique de tel ou tel argument, moins encore de préciser de manière presque rituelle la présence d'un raisonnement par l'absurde, encore fallait-il en analyser la structure pour s'assurer, surtout dans ce dernier cas, que c'était bien à ce type d'argument que l'on avait affaire. En outre, le caractère extrêmement systématique et progressif de la réfutation d'Arnauld exigeait une connaissance précise des thèses d'Arnauld et des renvois explicites, en particulier aux définitions,

demandes, axiomes énoncés au chapitre 5. De même, la progressivité rigoureuse de l'argumentation devait être suffisamment connue du candidat pour qu'il soit capable de situer avec précision le moment du texte à expliquer dans l'économie générale de la réfutation arnaldienne. Il faut reconnaître que les références répétées d'Arnauld aux moments de sa propre démarche ont certainement aidé les candidats à s'appropriier le texte, leur permettant d'obtenir un résultat honorable, pour peu qu'ils l'aient correctement travaillé. Quant à la connaissance des thèses et concepts en présence, le jury a pu constater que les candidats se faisaient pour la plupart d'entre eux, une idée juste de la vision en Dieu malebranchiste, mais qu'ils étaient beaucoup moins précis sur l'étendue intelligible infinie et que les concepts arnaldiens étaient rarement définis dans leur technicité ; on pense ici bien entendu aux « êtres représentatifs » plus cités que définis et à la distinction centrale entre idée claire et idée adéquate toujours signalée mais rarement explicitée avec rigueur et précision. Au demeurant, peu de candidats semblent avoir eu la curiosité de confronter les citations d'Arnauld aux originaux ou de comparer, dans le cours du texte, les variantes dans les citations rapportées par Arnauld. Ainsi, tel soutient, non sans raison, la distorsion apportée par Arnauld aux thèses de Malebranche mais ne sait pas puiser dans le texte même les preuves que lui offrent deux citations consécutives d'un même passage dont Arnauld ne respecte pas la littéralité.

Certes, un quart seulement des prestations a été vraiment sanctionné du fait de contresens ou d'une méconnaissance totale du texte, de ses enjeux, des thèses d'Arnauld et de celles des auteurs en débat ; certains contresens en particulier sur Descartes ont été également rédhibitoires, de même que l'accusation sans nuance du spinozisme de Malebranche. Mais il faut noter que trop souvent les candidats, du fait d'un défaut de maîtrise de la technique de l'explication, ne sont pas parvenus à mobiliser correctement leurs connaissances ; comme si la plupart n'avaient qu'une connaissance de seconde main des thèses en présence, seuls les meilleurs ayant cette connivence avec le texte qui permet de se repérer, de circuler et de savoir exactement le situer, d'en comprendre les enjeux, la portée et les limites.

Ce texte assez austère a donc été globalement dominé. D'excellentes explications ont parfaitement explicité le cadre de la polémique, les thèses d'Arnauld et leurs raisons et sont parvenues à faire comprendre la subtilité du polémiste qui accorde momentanément certaines thèses, qu'il ne partage pas, lorsque cela suffit à la réfutation des points litigieux. Toutefois, les explications ont souvent péché par manque de précision et défaut d'acuité du lecteur.

L'Essai sur l'origine des connaissances humaines

Ce texte a été celui des plus mauvais scores : seulement une excellente explication, quatre notes égales ou supérieures à 10, les trois quarts ou presque ne dépassant pas la barre du 4. Et pourtant, ce texte était au programme pour la deuxième année consécutive et le rapport très circonstancié rédigé l'an passé à son sujet, rapport auquel nous nous permettons de renvoyer le lecteur, prodiguait aux candidats des

indications et des conseils très précieux. Mais à l'évidence, ce texte long et subtil, fluide et lisse dans sa forme, n'a pas retenu l'attention des candidats et nullement éveillé leur curiosité. Alors que Condillac est d'une rigueur extrême et veille scrupuleusement à définir avec beaucoup de précision les concepts qu'il emploie, les candidats dans leur grande majorité semblent penser que l'ordre génétique du texte est le règne de l'à peu près, certains allant jusqu'à affirmer sans détour que Condillac emploie des concepts sans les définir. Rien de surprenant donc que dans les explications de ce texte mal préparé les défauts habituels se soient déployés avec le plus d'ampleur. Manque de connaissance de l'architecture générale du texte, défaut évident d'attention dans la lecture. Ainsi, un passage où Condillac montre comment le moment où une langue commence à se stabiliser est propice au développement des génies, a donné lieu à un topo très général sur le signe, sans rapport direct avec la question précise traitée par l'auteur, la notion de « circonstances » étant totalement négligée. A l'inverse, l'attention au texte dans son détail, une connaissance fine et précise de l'œuvre et de sa structure ont permis à plusieurs candidats de faire des explications honorables et même fort honorables ; mais il fallait pour cela avoir lu le texte la plume à la main, avoir réfléchi notamment au rapport de Condillac à Descartes et à Locke. Bref, avoir pris le texte au sérieux.

Philosophie et sociologie

L'ouvrage de Durkheim mis au programme du concours 2003 n'a pas donné les résultats que l'on pouvait escompter. Si ce texte a donné au jury l'occasion d'entendre la meilleure explication de la session, il reste assez affligeant de constater que plus de la moitié des notes se situent entre 1 et 4. Rappelons que l'ouvrage comprend trois textes – non quatre comme un candidat l'a affirmé, se fiant, semble-t-il, à ce qu'il découvre *in extremis* le jour de l'oral dans la table des matières – textes rassemblés et publiés en 1924 par Célestin Bouglé comme représentatifs de la philosophie de Durkheim. Ces trois textes ont des dates et des statuts différents, on trouve en effet un article de 1898 sur « Représentations individuelles et représentations collectives », le texte d'une communication devant la Société française de philosophie suivi de réponses aux objections (1906) traitant de « La détermination du fait moral » et la communication sur « Jugement de valeur et jugement de réalité » prononcée par Durkheim lors du fameux Congrès International de Philosophie de Bologne en 1911. Ces trois textes mettent en lumière des aspects de la pensée du fondateur de l'école française de sociologie qui contrastent avec la rupture radicale affichée entre la sociologie et la philosophie.

Cette œuvre présente plusieurs types de difficultés. Tout d'abord, Durkheim ne parle pas de son lieu habituel, il pose de manière tout à fait pertinente des questions d'ontologie, de morale et d'épistémologie que la sociologie conduit à renouveler. La réflexion sur le statut et la nature de la spiritualité, notamment dans son lien avec le collectif, sur le fait moral ou encore sur la notion de sacré se trouve ainsi enrichie par les découvertes de la sociologie et l'étude des faits sociaux, leur contenu conceptuel pouvant être modifié par ce que l'enquête du sociologue a permis de découvrir. La

sociologie est porteuse d'une nouvelle donne philosophique et la question du lien entre science et philosophie se pose ici à propos d'une science qui paraît empiéter sur ce qui a été longtemps le domaine d'élection de la philosophie : l'esprit. Ainsi le texte de Durkheim semble avoir présenté une difficulté assez comparable à celle de l'*Essai* de Condillac : comment comprendre et expliquer philosophiquement ce qui semble plutôt relever d'une science positive.

Une autre difficulté du texte tient à la prégnance du contexte intellectuel de l'époque qui est essentiel à sa compréhension. Durkheim se situe toujours par rapport à des penseurs auxquels il s'oppose ou qu'il corrige ; il est très difficile en ce sens de faire une lecture purement interne de cette œuvre. Or, si l'on excepte le cas de l'excellente explication signalée plus haut, où la candidate a su utiliser avec rigueur, pertinence et brio des éléments précis concernant la position de Durkheim par rapport à Comte, Tarde ou Jouffroy, les candidats n'avaient qu'une notion vague des positions de Durkheim par rapport à l'épiphénoménisme, au pragmatisme, etc. Certes, on dira qu'il s'agit d'une époque complexe mais, en fait, elle est surtout trop peu connue et probablement peu enseignée dans les cursus universitaires. Mais l'on pouvait justement attendre des candidats qu'ils mettent à profit leur année de préparation pour acquérir les connaissances nécessaires à l'intelligence de ce texte. Il aurait fallu pour cela qu'ils soient curieux non seulement de l'œuvre de Durkheim dont la plupart avaient quelque connaissance mais surtout du contexte intellectuel dans lequel cette œuvre s'est construite.

Ajoutons que la méthode employée par Durkheim, en particulier dans le premier des trois textes, n'a pas non plus été toujours bien comprise. Presque tous les candidats ont signalé l'emploi de l'analogie – il faut dire que Durkheim y consacre les premières lignes du premier texte précisant que c'est « un procédé d'illustration et de vérification secondaire », mais seuls quelques-uns ont su expliquer avec précision et pertinence la nature de cette analogie à trois termes et son fonctionnement entre le biologique, le psychologique et le social.

Notons que, en dépit de ces difficultés liées à la nature du texte, une bonne technique de lecture aurait permis à bon nombre de candidats d'obtenir des notes au moins passables. Il faut redire ici encore qu'une attention au contexte rapproché aurait grandement facilité la compréhension du texte et compensé, au moins en partie, les défauts liés au manque de préparation. Or, bien souvent des termes sont restés inexpliqués alors que Durkheim en fournissait une définition dans les paragraphes ou les lignes qui précédaient ou suivaient immédiatement l'extrait à expliquer. Les explications de ce texte ont donc conjugué le plus souvent les défauts dus au manque de préparation et ceux liés à une absence de savoir-faire et de familiarité avec la pratique de l'explication de texte.

De la démocratie en Amérique

Inscrit pour la deuxième année consécutive au concours de l'agrégation : *De la démocratie en Amérique* (II, 3 et 4) de Tocqueville a laissé le jury quelque peu insatisfait. Le constat que nous faisons pour Condillac vaut pour Tocqueville ; les

deux années de préparation potentielle du texte n'ont en rien amélioré la qualité des explications. Nous nous permettons à nouveau de renvoyer au rapport très détaillé fait l'an passé sur ce texte : son contenu vaut grandement encore cette année.

Ce texte n'a donné lieu qu'à un petit nombre de bonnes explications (6 explications ont obtenu entre 10 et 14) et à trop de prestations médiocres voire mauvaises (la moitié des notes s'échelonnent entre 1 et 4). Un premier sujet d'étonnement tient au fait qu'en règle générale le caractère extrêmement construit du texte de Tocqueville, son usage des oppositions et des comparaisons, sa rhétorique, sont le plus souvent passés sous silence alors même que cette structuration rythme sa pensée et constitue une aide précieuse pour qui doit l'expliquer. Comme pour les autres textes, le défaut de méthode s'est fait sentir, les candidats ne portant pas suffisamment leur attention sur la terminologie et les concepts employés, laissant indéterminées des distinctions conceptuelles importantes, par exemple entre *mœurs* et *manières*, ou encore omettant de définir les concepts ; c'est notamment le cas de l'honneur, auquel Tocqueville consacre pourtant une note. De plus, le jury a pu avoir l'impression que les candidats, du moins les moins valeureux d'entre eux, plaquaient des idées toutes faites sur le texte à expliquer ignorant ou négligeant la subtilité et la nuance qui ne manquent jamais chez Tocqueville. C'est souvent un Tocqueville, aristocrate nostalgique des temps anciens qui est présenté et non l'analyste moral. Il s'ensuit certaines erreurs voire des contresens, par exemple que l'honneur serait propre aux sociétés aristocratiques. Mais plus généralement, il semble que les candidats aient eu quelque peine à saisir le style philosophique de Tocqueville ; ainsi le rôle et les implications de la méthode comparative n'ont pas été vraiment compris. Il est clair qu'une meilleure connaissance de Montesquieu aurait sans doute permis à certains de mieux situer l'entreprise de Tocqueville, mais souvent les références à *L'esprit des lois* ou encore aux positions de Royer-Collard ou de Benjamin Constant étaient assez convenues, parfois sans pertinence par rapport au texte à expliquer, et ne permettaient pas une véritable mise en perspective de la pensée de l'auteur.

Conclusion

Sans revenir aux considérations générales, ces quelques remarques veulent souligner l'impérieuse nécessité pour les candidats de commencer très tôt la préparation des textes d'oral, pour qu'ils aient le temps de les assimiler et qu'ils les comprennent de l'intérieur par une connaissance fine de leur structure, de leur thématique, des arguments et des concepts qui s'y trouvent développés. Mais il est essentiel aussi que cette connaissance interne du texte soit enrichie et étayée par celle du contexte plus général de l'auteur, de son époque et soit toujours reliée à l'histoire des problèmes et des concepts qui s'y jouent. Que cette préparation s'accompagne en outre d'exercices qui permettent aux candidats, professeurs, ou futurs professeurs, d'acquérir la maîtrise du temps d'exposition et l'aisance dans l'expression.